Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Calculer la valeur d'1 part sociale

Par AGOP

SCI familiale sans comptabilité
Un associé débiteur à qui nous faisons saisir ses parts par huissier.
Il me faut fournir la valeur d'1 part.
Je ne sais pas si je dois inclure sa créance non payée dans le calcul.
Si oui, où ?
CALCUL
ACTIF REEL -- moins PASSIF à DUIRE = ACTIF NET

ACTIF NET ; divisé par le nombre de parts = Valeur d'1 PART

où je place sa créance ?

La logique voudrait peut-être en plus de l'actif réel ?

Merci de votre réponse.

Cordialement

Par ESP

BONJOUR (saluer est une exigence...)

Vous avez eu une réponse sur un autre forum, mais tout le monde pouvant se tromper, suivez mon conseil de vous renseigner auprès d'un expert comptable, qui saura parfaitement vous répondre.
C'est important car un juge, s'il en est saisi, demandera un avis d'expert.

Par AGOP

Bonjour, (vous avez raison pour l'exigence de saluer)

Ceci dit, je vais écouter votre conseil et me rapprocher d'un expert comptable.
Le plus difficile cela va être de trouver un expert comptable en adéquation avec ma bourse.
Je vous remercie de vos conseils et du temps que vous avez consacré à mon problème.

Cordialement

Par AGeorges

Bonsoir AGOP,

Dans un bilan, une créance est de l'actif.

Par ESP

C'est ce que je precisais par ailleurs, les actifs du bilan contiennent les créances que la sci détient envers les tiers à la date de clôture de l'exercice comptable.